



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 24167

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la hausse quotidienne du prix du pétrole et ses répercussions à la pompe. Les derniers mois, voire les dernières années, ont été marqués par une augmentation galopante du prix du baril de pétrole. Chaque journée signe un nouveau record. Le mois de mai consacre le baril à plus de 125 dollars. Les Français constatent au quotidien la hausse du prix du litre d'essence. La moyenne nationale s'établit à 1,50 euro le litre de super. Plus significatif encore est le rattrapage du prix au litre du gazole qui s'aligne sur celui de l'essence. Chaque déplacement a un coût, et ce coût vaut de l'or pour nos concitoyens. Qu'ils prennent leur voiture pour travailler, faire leurs courses, s'assurer des moments de loisirs, cette inflation galopante du prix du pétrole devient de moins en moins soutenable. Or, l'euro s'évalue à un cours qui devrait permettre d'absorber, de compenser même une telle hausse du prix du pétrole. Par exemple, en 2000, alors qu'un dollar valait 1,20 euro, et le baril 60 dollars soit 72 euros, le gazole revenait à 0,82 euro par litre. Pour un dollar qui, en mars 2008, valait 65 centimes d'euro, et le baril de pétrole 110 dollars soit 70,1 euros, le litre de gazole s'achète 1,25 euro ! La parité euro-dollar devrait s'exercer au bénéfice du conducteur français puisque la logique voudrait qu'à la pompe, le carburant s'échange à moindre prix au regard des cours relevés en 2000. Et pourtant la baisse de 2 euros en huit ans du prix du baril se traduit par une augmentation de 50 centimes d'euro du litre servi à la pompe ! En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mécanismes qui ont présidé à un tel renversement de situation et de lui indiquer si les taxes fixées par l'État sont à l'origine de ce rattrapage.

Texte de la réponse

En 2000 (moyennes annuelles), le baril de pétrole brent (pétrole produit en mer du Nord et qui sert de référence en Europe sur les marchés) était coté à 28,52 dollars (et non pas 60 dollars) tandis que le dollar s'échangeait à 1,086 euro (et non pas 1,20 euro), soit un baril de brent à 31,07 euros. Le litre de gazole coûtait en moyenne 0,85 euro. En 2008 (moyenne provisoire jusqu'à la date du 1er mai), le cours moyen du baril de brent s'établit à 108,93 dollars avec un dollar à 0,654 euro, soit un baril de brent à 71,15 euros, tandis que le litre de gazole coûte en moyenne 1,29 euros. En conclusion, le baril de brent, exprimé en euro, a augmenté entre 2000 et 2008 de 129 % et le litre de gazole a augmenté de 52 %. L'ensemble de ces données est publié sur le site internet www.industrie.gouv.fr/energie, rubrique pétrole.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24167

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4578

Réponse publiée le : 2 septembre 2008, page 7574